

**ARPHANIE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 54 240 euros**  
**Siège social : 9 Route de Lyon, 25440 QUINGEY**  
**RCS BESANCON 489 350 116**

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS  
PUBLICS**

*(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)*

Concernant la société suivante :

Dénomination : ARPHANIE

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : RCS BESANCON 489 350 116

Représentée par :

Monsieur Stéphane DAGUE

agissant en qualité de représentant légal

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

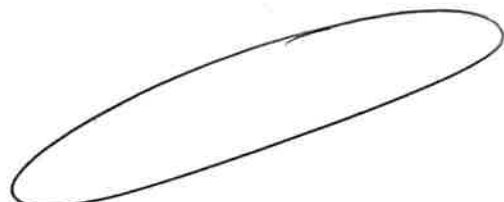
Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

FAIT A QUINGEY  
LE 29 AOUT 2025

Monsieur Stéphane DAGUE



Formulaire obligatoirement à joindre à  
la déclaration de l'impôt sur le revenu

①

**BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. ARPHANIE</u>		1   2	
Adresse de l'entreprise : <u>Route Nationale 83 25440 QUINGEY</u>		Durée de l'exercice précédent : 1   2	
Numéro SIRET * <u>4 8 9 3 5 0 1 6 0 0 0 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le : 3   1   1   2   2   0   2   4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
IMMOBILISATIONS EN COURS	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK
		906 597	906 597
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK
		800 079	800 079
Comptes de règlement	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA
		1 706 676	1 706 676
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	
			(3) Part à plus d'un an : CR
			Créances :

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



*Stephane DAGUE*

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ARPHANIE		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 54 240 .....)	DA		54 240	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> FK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		11 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG		1 321 643	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		210 943	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (II)</b>	DL		1 598 427	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (III)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		75 416	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> FI )	DV		29 046	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 787	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		108 249		
Écarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		1 706 676		
REMOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		108 249		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat Prépartation

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 706 675,98 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 210 943,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/03/2025 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Il existe une convention d'ingération fiscale avec la SAS PIPOLUX depuis le 1er janvier 2007.  
Cette intégration fiscale n'a aucune incidence sur l'impôt dû.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 906 597 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	906 597			906 597
TOTAL	906 597			906 597

**3.2 - Etat des créances = 735 742 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	735 742	735 742	
TOTAL	735 742	735 742	

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 54 240 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3390	16,00	54 240
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3390	16,00	54 240

## 4.2 - Etat des dettes = 108 249 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	75 416	75 416		
Dettes financières diverses	29 046	29 046		
Fournisseurs	3 787	3 787		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	108 249	108 249		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 289 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	502
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 787
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 289

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

## 6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 688
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	2 688

## 6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Remboursement non échus sur emprunts garantis par nantissement du compte titres financiers de 2499 actions de la SAS PIPOLUX à hauteur de 74 914.16 Euros.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges à payer = 4 289 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	502
Int.courus s/emprunt	502
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 787
Fournis.fact.non par	3 787
TOTAL	4 289

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS PIPOLUX	38 112	1 425 632	100	904 607	904 607	551 333		19 962 036	405 985	199 920
SCI 1 2 3 BONHEURS	1 000	19 377	99	990	990	120 254		93 806	37 162	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

**ARPHANIE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 54 240 euros**  
**Siège social : 9 Route de Lyon**  
**25440 QUINGEY**  
**RCS BESANCON 489 350 116**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DU 29 AOUT 2025**

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 proposée par le rapport de gestion.**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 210 943 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

- aux actions à titre de dividendes pour ..... 42 900 euros
- au compte « Autres réserves », le solde pour ..... 168 043 euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 42 887,35 euros.

Nous vous proposons de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 adoptée par l'Assemblée.**

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 210 943 euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- aux actions à titre de dividendes pour ..... 42 900 euros
- au compte « Autres réserves », le solde pour ..... 168 043 euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 42 887,35 euros.

L'Assemblée Générale fixe la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

*POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL*

**LE PRESIDENT**

Stephane BAGUET

